



## 17ème législature

<b>Question N° : 537</b>	<b>De M. Thibault Bazin ( Droite Républicaine - Meurthe-et-Moselle )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Personnes en situation de handicap</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Personnes en situation de handicap</b>
<b>Rubrique &gt; personnes handicapées</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Vieillissement des adultes porteurs de troubles du spectre autistique</b>	<b>Analyse &gt; Vieillissement des adultes porteurs de troubles du spectre autistique.</b>
Question publiée au JO le : <b>08/10/2024</b>		

### Texte de la question

M. Thibault Bazin alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, chargée des personnes en situation de handicap, sur le vieillissement des adultes porteurs de troubles du spectre autistique. En effet, il tient à souligner que nombre de ces personnes accueillies en foyer d'accueil médicalisé (FAM) sont vieillissantes et qu'une majeure partie d'entre elles pourraient relever d'une maison d'accueil spécialisé (MAS). Aussi, dans une logique de véritable parcours et alors qu'il est déjà possible d'expérimenter une transformation partielle de places de FAM en places de MAS, M. le député demande à Mme la ministre de bien vouloir lui indiquer combien de places de FAM elle entend transformer de manière à mieux s'adapter aux besoins des personnes accueillies. De plus, il souhaiterait connaître le calendrier de déploiement envisagé et savoir si elle compte demander aux agences régionales de santé (ARS) d'accélérer les appels à projets en ce sens en leur allouant les moyens nécessaires.